



# Gaz et huile de schiste : la mobilis

**Le Global Frackdown day 2 international a été un succès planétaire qui montre que la fin de l'ère du pétrole a commencé.**

Partout dans le monde les opposants aux recherches et à l'extraction des gaz et huile de schiste ont manifesté en grand nombre.

En Roumanie, des milliers de personnes ont manifesté pour le 8<sup>e</sup> dimanche consécutif (le 20 octobre) contre un plan canadien de mine d'or et contre l'extraction des gaz de schiste, demandant la démission du gouvernement de centre gauche. Face à la mobilisation de deux mois des villageois de Silistea qui ont empêché le matériel de forage d'atteindre le site convoité par Chevron, cet industriel a suspendu ses activités.



Au Canada, dans la province Nouveau-Brunswick, le 17 octobre, veille de la journée nationale d'action du 18, la police a attaqué une barricade de la nation Elsipogtog, qui bloquait depuis le 29 septembre l'accès aux véhicules de la compagnie South Western Energy Resources (SNW, Texas), laquelle menait des travaux d'exploration et des tests sismiques sur le territoire micmac, en vue d'y exploiter du gaz de schiste. En réponse, une vague de protestations et d'actions de solidarité s'est répandue à travers le pays le jour même.

énergétiques et les mégaprojets sur les terres ancestrales des indigènes, des fermiers et des descendants africains ».

Les habitants d'Olesky en Ukraine, de Balcombe en Grande Bretagne, de villages en Pologne ont exprimé leur opposition à la politique énergétique de leur gouvernement et aux pétroliers qui forent illégalement.

Les français ont, eux aussi, manifesté en grand nombre leur opposition aux gaz et huiles de schiste le 19 octobre.

À Saint-Claude, entre 1500 et 2500 personnes ont défilé dans la ville.

Une opération escargot a été menée entre Le Plessis-Pâté et Vert-le-Grand, lieu du siège local de la société Vermillon Rep, qui possède le plus de forages en Essonne.

À Paris, une péniche a navigué sur la Seine arborant des banderoles hostiles à ces hydrocarbures et à la fracturation hydraulique.



En Colombie, le 17 octobre, l'armée a ouvert le feu contre la mobilisation autochtone. La Minga sociale, autochtone et populaire avait commencé lundi 14 octobre avec plus de 120 000 personnes, qui répondaient à l'appel de l'Organisation nationale indigène de Colombie (ONIC), pour dénoncer « l'échec évident du modèle économique, l'invasion des projets miniers



Photos © Françoise Lienhard





# sation continue

PAR ANNE DEZ



À Toulouse, à Lille, à Montereau, à Étampes, l'opposition s'est exprimée sous différentes formes, concerts, défilés...

La manifestation de Montélimar a été la plus importante de France avec environ 3 500 participants. Les témoignages des anglais Kathryn et Charles Mc Whirter sur les actions de rébellion de leur collectif de Balcombe contre un projet d'exploration qui a abouti au retrait du pétrolier et du polonais Marek Kryda de Gdansk, un des leaders polonais de la lutte contre le gaz de schiste ont montré que la solidarité entre les collectifs est fondamentale et permet de faire reculer les pétroliers et les gouvernements.



## La suite

L'interdiction de la fracturation hydraulique a été confirmée par le Conseil constitutionnel. Mais une soixantaine de permis de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux sont toujours valables, parmi lesquels un nombre important cible des hydrocarbures de schiste. **Ces permis doivent être rapidement annulés.**

**Le gouvernement ne doit plus délivrer de nouveaux permis** comme il l'a récemment fait en Alsace et Lorraine. Les projets d'exploitation des gaz de couche en cours, en Nord-pas-de-Calais, Lorraine... utiliseront la fracturation hydraulique pour être rentables. **Ils doivent être bloqués.**

À peine le Conseil Constitutionnel avait-il publié sa décision qu'**industriels, experts et avocats pro énergies fossiles demandaient à procéder à des expérimentations de fracturation hydraulique sur le territoire national**, en s'appuyant sur les faiblesses de la loi du 13 juillet 2011 qui ouvre cette possibilité.

La FRAPNA Drôme et les collectifs contre le Gaz de Schiste invitent à une soirée de mobilisation dans le cadre des *rencontres de l'Écologie au quotidien* : le **7 février à 20h30** au cinéma de la Maison pour Tous de Loriol, 12 rue de la République, autour du film « gaz de schiste, nouvel or noir ».

**Des échéances législatives et réglementaires importantes nous attendent.**

**Nous exigeons que la réforme du code minier intègre l'interdiction des recherches et de l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels.**

**La loi sur la transition énergétique devra permettre une sortie rapide de l'addiction aux énergies fossiles.**

**Le gouvernement doit se sentir sous la haute surveillance des citoyens qui se mobiliseront si ses décisions ne vont pas dans le bon sens.**





# Un gros gazoduc FOS-

PAR JACK SZABO\*

**C**onnaissiez-vous l'existence de ce grand projet d'autoroute gazière qui doit traverser notre belle France, de Dunkerque à Fos-sur-Mer, avec le soutien actif et financier de l'Union Européenne, et de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) de notre cher pays ? Non ? Alors vous êtes comme la majorité des citoyens concernés, qui ne savent pas qu'un très gros gazoduc va passer plus ou moins près de chez eux.

La cohérence entre ce projet gigantesque (environ 2,5 Mrds d'Euros) destiné à « fluidifier » le transit du gaz entre le Nord et le Sud de l'Europe, et le débat sur la transition énergétique n'échappera pas aux esprits éveillés, mais sommes-nous tous bien éveillés ?

Dans notre belle Drôme Provençale, ce projet déjà bien avancé a été soumis à enquête publique du 30 septembre au 31 octobre. Il porte le nom mythologique d'« ERIDAN ». Plus au Nord, il se cache sous des noms bucoliques (voir tableau détaillé).

Le point commun à tous ces tronçons de gazoduc est leur **diamètre unique, 1 200 mm, le plus gros diamètre pour les gazoducs construits en France**, et leur condition d'exploitation à venir : **transport de gaz naturel à 80 bars de pression**, à 50 km/h, gaz de provenances diverses selon les opportunités du moment permettant aux compagnies gazières **d'optimiser leurs sources d'approvisionnement, et par là même, d'améliorer les dividendes de leurs actionnaires**. À plein régime, la puissance thermique transportée (630 GWh/j) sera équivalente à celle de 25 réacteurs nucléaires de 1 000 MW. Quel exploit ! Mais en avons-nous besoin ?

L'astuce trouvée par le promoteur pour le **faire aboutir sans trop de bruit** a été de présenter son **projet par petits tronçons** – compris entre deux centrales de (re-)compression du gaz – de façon à **ne pas se retrouver face au public de toutes les communes traversées** (sans doute plus d'un millier), et de pouvoir gérer, au fil du temps, les contestations locales, comme les incohérences de son projet et de son tracé, **évitant ainsi tout rejet collectif, toute mobilisation nationale**. Bien joué.

Ce processus se fait avec l'aval des autorités de tutelle ou de contrôle :

- la **Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)** qui examine les projets les uns derrière les autres et les justifie, l'un après l'autre, en s'appuyant sur ses avis précédents,
- la **Commission Nationale du Débat Public (CNDP)** qui présente au débat les projets les uns derrière les autres et exclut d'obliger le promoteur à présenter un projet unique, alors que le point d'arrivée d'un tronçon implique automatiquement le départ du suivant,
- le(s) **Ministère(s) successif(s) en charge de l'Environnement et de l'Énergie**, qui pourraient donner des instructions aux **DREAL** locales en charge du suivi de ces dossiers ; dossiers qui au final devront déboucher sur des arrêtés ministériels d'autorisation, et des déclarations d'utilité publique pour permettre toutes les entorses au droit commun en matière d'environnement. Demain, les Maires de la majorité des communes concernées par le projet se verront aussi imposer par les Préfets une révision de leurs Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) pour déclassifier des terrains à bâtir, revoir leurs projets structurant, ou encore changer la nature de zones protégées...

Voici les détails, disponibles sur les documents de vulgarisation généreusement mis à notre disposition par GRT-Gaz, filiale à 75 % de GDF-SUEZ

Projet	Coût (subvention UE)	Longueur	Secteur (de... à)	Etat du projet
HAUT DE FRANCE	307 M€	123 km	Dunkerque – Cuvilly (Oise)	En cours de travaux
ARC DE DIERREY	768 M€ (107,8 M€ avec Haut-de-France)	300 km	Cuvilly (Oise) – Voisines (Haute Marne)	Débat public printemps 2010. Enquête publique réalisée (rapport 31 mai 2013)
VAL DE SAÔNE	605 M€	190 km	Voisines (Haute Marne) – Palleau (Saône et Loire) – Etrez (Ain)	Débat public à venir, du 18 septembre au 18 décembre 2013
ARC LYONNAIS	400 M€	150 km	Etrez (Ain) – Saint-Avit/Tersanne (Drôme)	Débat public concomitant à Val de Saône
ERIDAN	530 M€ (74 m€)	220 km	Saint-Avit (Drôme) – Saint-Martin-de-Crau (Bouches du Rhône)	Débat public automne 2009 – Enquête publique octobre 2013





# -DUNKERQUE

© JSR-2011



Pour les travaux déjà engagés dans le Nord, justifiés par l'exploitant par les besoins de transporter le gaz du nouveau terminal méthanier de Dunkerque, et n'ayant pas fait l'objet d'un débat public du fait de la longueur réduite du tronçon (*il faut 200 km pour justifier automatiquement d'un débat public – voir le site de la CNDP*), il est trop tard.

Pour les autres tronçons, **les autorisations administratives ne sont pas encore accordées**, même si l'enquête publique est terminée pour Arc de Dierrey. Il est donc peut-être encore temps de réagir.

**Dans le sud de la Drôme**, ce gazoduc pourrait mettre en danger le site nucléaire de Tricastin (cf. l'avis formulé par l'Autorité de Sûreté Nucléaire).

Une **association de citoyens s'est créée, pour s'opposer** à ce projet : « **PIERREDOMACHAL** » pour **PIERRE**latte, **DO**nzère, **MA**lataverne, **CH**âteauneuf-du-Rhône, **ALL**an, quelques-unes parmi les communes concernées. Ils n'acceptent pas ces pratiques pseudo-démocratiques qui veulent imposer au plus grand nombre une installation potentiellement dangereuse (cf. l'accident de GHISLENGHEIM en 2004 – réf. ARIA-27681) pour la seule satisfaction des intérêts de grandes sociétés privées.

Dans la plaine de la CRAU, également concernée par ce projet, la contestation s'est structurée (<http://www.agirpourelacrau.fr>), et les « Riverains du Rhône », regroupés en association de Valence à Avignon sont également dans la lutte avec nous.



**\*INGÉNIEUR RETRAITÉ**  
**SZABO.JACK@WANADOO.FR**

**POUR CONTACTER L'ASSOCIATION :**  
**CONTACT@PIERREDOMACHAL.COM**  
**HTTP ://WWW.PIERREDOMACHAL.COM**

